

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

LE DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 241 / PR-SGG

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;
- VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°236/PR-SGG du 17 août 1968, fixant la composition des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- VU les nécessités de service,

DECRETE :

Article 1er - Mr Idelphonse LEMON, Economiste, est nommé Conseiller Technique pour les Affaires Economiques et Financières au Cabinet du Président de la République.

Article 2 - Mr Idelphonse LEMON ne bénéficie d'aucune rémunération, indemnité ou prestation en nature pour l'exercice de cette fonction.

Article 3 - Le présent décret qui a effet pour compter du 1er août 1968, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 17 août 1968

par le Président de la République,

Ampliations : PR 8 - CS 6 - SGG 4
SGPR 1 - Ministères 10 - IAA 1 -
Gde Chanc. 1 - DGAJL 2 - DEP 2 -
Intéressé 1 - Intéressé 1 -
Dtion Stat. 2 - JORD 1.
Trésor 4 - DB-CF-DC-Solde-DI.5


Emile-Derlin ZINSOU